







Les Sagittaires — Tir à l'Arc

Fiche Inscription 2021 – 2022


ARCHER NOM : PRÉNOM :  	PARENT(S) ARCHER (utilisé pour communication club) NOM : PRÉNOM :  
--	--

RENSEIGNEMENTS ARCHERS :

COURS : CATÉGORIE :
 Date de naissance :/...../..... Pays de Naissance :
 Adresse de l'archer :

Contact à prévenir en cas d'urgence

Nom - Prénom :



Tarifs Inscription	Adhésion seule	Adhésion + Pack location*	Pack 6 Flèches	T-shirt Enfant**	T-shirt Ado - Adulte**	TOTAL
Poussin (après 01.01.2012)	123 €	183 €	25 €	12 €	25 €	
Jeunes (01.01.2002 - 31.12.2011)	133 €	193 €				
Adultes	180 €	240 €				

- *Chèque de caution en cas de location : 120 €
- **T-shirt 12€ : coton du 7 au 14 ans / T-shirt 25€ : tissu respirant du xs au xxxl

Possibles réductions applicables : *notez le montant de la réduction*

Carte : Pass'Région (Lycée) - fournir une copie de la carte	€
Chéquier jeune : Pass' Matos (Collège) - fournir le coupon	€
Chéquier jeune : Pass'Sport (Collège) - fournir le coupon	€
Réduction famille de 23€ <i>Applicable sur la seconde inscription famille, incluant la seconde carte de AL</i>	€
Réduction de 8 € si un membre de la famille est déjà membre d'un club de l'Amicale Laique - Apporter la carte AL lors de l'inscription	€

TOTAL À REGLER :

- Chèques : Septembre € / Janvier € / Avril €
 Espèces :
 Chèques vacances :
 Autres :



CERTIFICAT MEDICAL

- Pour le renouvellement de la licence, l'archer déjà inscrit l'année précédente a répondu « NON » à l'ensemble des questions du questionnaire de santé « QS-SPORT » cerfa n° 15699*01.

- L'archer a fourni un certificat médical.

DROIT À L'IMAGE

Vous trouverez sur le site WEB du club (<http://www.sagittaires38.fr>) toutes les informations concernant le club y compris un album photo.

- J'autorise le Club à publier dans son site Internet des photographies me représentant, ou représentant mon enfant, photographies prises lors de manifestations officielles diverses.

- Je n'autorise pas le Club à publier dans son site Internet des photographies me représentant, ou représentant mon enfant, photographies prises lors de manifestations officielles diverses.

Date :

Signatures : mention « lu et approuvé »

RAPPEL DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 4. Le Club étant constitué de bénévoles, la participation active de tous les adhérents à la vie du club est vivement souhaitée.

Article 7.5. Les parents doivent s'assurer que le moniteur est présent sur le pas de tir avant de laisser leur(s) enfant(s) mineur(s) au début des séances d'entraînement...

En cas d'absence du moniteur ou d'un bénévole responsable, il n'y aura pas d'entraînement. Toute absence d'un archer sur le pas de tir pendant une séance lui étant réservée ne saurait engager la responsabilité du Club.

Article 9. Les calendriers des différentes compétitions FFTA sont portés à la connaissance des archers par voie d'affichage.

Article 9.2. Tous les archers se rendent sur les lieux de compétition par leurs propres moyens. Afin de minimiser les frais de transport, il est vivement conseillé de pratiquer le covoiturage.

Date :

Signatures : mention « lu et approuvé »